

LES RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES – Départ de l'ancienne gare (marche), place du château (vélo)

Mercredi et samedi : 8H30 (vélo)

Samedi : 9h00 (marche)

Dimanche à 8h30 (vélo)

Marche : A. Zanatta (05 61 86 59 32) - vélo : M. Fontayne (06 89 94 25 52) – VTT : J-M Dandurand (05 61 07 56 50)

ASSEMBLEE GENERALE : Dimanche 7 décembre
Suivie d'un repas pris dans un restaurant

PROCHAINES MARCHES sur la journée

*Rassemblement sur le parking de la gare
5 minutes avant le départ*

Di 23/11 : Ronde du Gaillac primeur à Cestayrols

Rando de 12 km, engagement 7 €

Départ de Brax à 7H30, parking de la gare

Sa 06/12 : Téléthon à Vignaux

Rando de 10 km

Départ de Brax à 8H15, parking de la gare

29^{ème} BOUCLE BRAX BOUCONNE

Dimanche 28 septembre, une matinée ensoleillée a permis de rassembler 196 vététistes sur les 3 parcours tracés en forêt de Bouconne.

Dès la levée du jour, à 7H30, les premiers vététistes étaient prêts à s'élancer de la salle des fêtes sur les 3 circuits proposés : 11 km, 27 km et 42 km. Les inscriptions se sont prolongées jusqu'à 10H30 passées. Un ravitaillement était installé à mi-parcours, en forêt de Bouconne, sur les 3 circuits.

Parmi les 196 participants, il y avait 16 femmes, 25 jeunes et 47 Braxéens.

63% des participants ont choisi le grand circuit, 24% le circuit moyen et 13% le petit circuit.

Peu de vététistes étaient licenciés (31). Les clubs les plus nombreux étaient les Cyclo Randonneur Braxéens (7), le IBCI de l'Isle-Jourdain (6) et les Cyclos de la Cellulose de Saint-Gaudens (3).

Cette matinée sportive s'est terminée par le pot de l'amitié et une distribution de lots offerts par le Conseil départemental, en présence de Thierry ZANATTA, maire de Brax.

NOUS Y ETIONS

Di 07/09 : La Saint'O à SAINT-ORENS

1 (Jean-Pierre)

Di 14/09 : Automne en Haut-Languedoc à REVEL

1 (Jean-Pierre)

Di 21/09 : Randonnée de VENERQUE

1 (Jean-Pierre)

Sa 27/09 : Balisage 29^{ème} BBB

11 (Thierry et J-Louis, Jean-Michel et Monique, Christian C et Jean-Pierre, Cathy et Serge, Philippe et Marc + Michel F)

Di 28/09 : 29^{ème} BBB

24 (Françoise et Christian, Marie-Hélène et Gérard, Michel et Nicole, Philippe et Béatrice, Jean-Michel et Monique, Marie et Thierry, Cécile et Christian, Tess et Serge, Marie-Hélène et Gérard, Alex, Aurore, Cathy, Gérard, Jean-Pierre, Pascal)

ASSEMBLEE GENERALE

Convocation

Vous êtes convoqué(e) à l'assemblée générale des Amis Randonneurs Braxéens, qui se tiendra le
Dimanche 7 décembre, à 10H00
Dans la **salle verte de la Maison de la vie associative**

Ordre du jour

- Rapport moral du président
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Budget prévisionnel 2026
- Tarifs des licences/adhésion saison 2026
- Vote des rapports
- Renouvellement de 1/3 du comité directeur
- Projets saison 2026

**L'assemblée générale sera suivie d'un repas
pris au restaurant « Le Plaisancier »
8, avenue Montaigne
à PLAISANCE-DU-TOUCH, à 12H30**

Menu

Apéritif : kir vin blanc

Assiette dégustation de canard (foie gras, magret séché et samoussa maison)

Ou

Croustillant de st Jacques, crevettes et fondue de poireaux au vin blanc

Cuisse de canard confit, sauce au foie gras et gratin dauphinois aux cèpes

Ou

Filet de st Pierre rôti, sauce aux cèpes et gratin dauphinois aux cèpes

Île flottante, crème anglaise et sauce caramel

Ou

Brioche perdue maison, glace vanille et chantilly

Vin et café

Mandat pour l'AG du 7 décembre 2025

Je, soussigné(e) Madame, Monsieur :

Nom : _____ Prénom : _____ Déclare, par la présente,
mandater madame, monsieur :

Nom : _____ Prénom : _____ Pour me représenter et
prendre part aux votes de l'assemblée générale du 7 décembre 2025

Inscription au repas de l'AG

Date : dimanche 7 décembre à 12h30

Lieu : Restaurant « Le Plaisancier, 8 avenue Montaigne à PLAISANCE-DU-TOUCH

Prix : 30 €/adhérent (40 € - 10 € part du club) 40 €/personne pour les extérieurs au club

Nom : _____ Prénom : _____

Nb personnes : _____ Montant du chèque : _____

Choix : Assiette dégustation ou Croustillant de st Jacques
 Cuisse de canard ou Filet de st Pierre rôti
 Île flottante ou Brioche perdue maison

Bulletin d'inscription et chèque à remettre à M.Fontayne ou A.Zanatta avant le 23 novembre